

Lettre du Grand chef Mukash aux Cris ayant droit de vote au référendum 2007 sur l'Entente sur une nouvelle relation Canada-Cris

Kwey Kwey Watchia!

Je vous écris afin de vous informer sur la proposition d'une nouvelle entente entre la nation crie et le Gouvernement du Canada. En date du 16 juillet 2007, le Ministre Lawrence Cannon et moi-même avons annoncé que nous en sommes venus à un accord concernant certaines questions jusque là non résolues. Tel que stipulé dans cette proposition d'entente, les Cris assumeront plusieurs des responsabilités jusqu'ici dévolues au Gouvernement du Canada par la Convention de la Baie James et du Nord Québécois (CBJNQ) et nous déterminerons le rythme de leur mise en oeuvre au cours des prochaines années selon nos propres priorités. Plusieurs obligations découlant de la CBJNQ n'ont pas été mises en oeuvre au cours des ans et les leaders cris ont donc dû instituer des procédures judiciaires pour forcer leur exécution. Ces mêmes procédures seraient donc abandonnées et la nation crie bénéficierait des ressources nécessaires au cours des vingt (20) prochaines années en vue de mettre elle même en oeuvre ces obligations. En vertu de l'entente proposée, nous aurions le contrôle de nos priorités et nous verrions à mettre nous-mêmes en oeuvre les obligations fédérales découlant de la CBJNQ contenues dans l'entente.

Si l'entente a été approuvée, elle donnerait lieu à la création d'un processus afin de développer une nouvelle forme de gouvernement cri dont les bases seraient contenues dans une constitution crie, ainsi que dans une nouvelle loi du gouvernement canadien reconnaissant certaines de nos juridictions. De plus, le gouvernement du Québec sera impliqué avec les Cris dans la détermination de la nature de l'implication crie dans cette forme de gouvernement régional. Ces questions sont donc importantes et conséquemment, la direction crie et le gouvernement du Canada se rendront dans les communautés cries afin de tenir des séances d'information sur les détails de cette entente concernant la nouvelle relation proposée, répondre à vos questions et prendre note de vos commentaires. L'acceptation finale de cette entente sera entre vos mains, c'est-à-dire celles des bénéficiaires cris de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois. Nous tiendrons un référendum et le processus de scrutin de cette consultation ira plus loin qu'un scrutin par

communauté en ce qu'il impliquera aussi les personnes ayant droit de vote résidant à l'extérieur du territoire d'Eeyou Istchee. Le processus de consultation référendaire sera le plus inclusif possible afin que tous les bénéficiaires crie qui le désirent puissent y participer et je vous encourage donc à le faire.

L'entente proposée prévoit la manière dont certains de vos droits seront mis en oeuvre au cours des vingt (20) prochaines années. Tous les droits contenus à la CBJNQ continueront de créer leurs effets après la période de vingt (20) ans. Cette entente ne propose pas de nouveaux développements, elle n'est reliée qu'aux obligations non résolues ainsi qu'à la proposition de mise en oeuvre d'une nouvelle structure de gouvernance crie sur le territoire d'Eeyou Istchee.

Lorsque nous prenons des décisions aussi importantes que celles ci, il est capital de nous assurer que nous connaissions le contenu et les risques, s'il y en a, auxquels nous allons faire face. Conséquemment, je vous encourage fortement à assister aux séances d'information communautaire sur la proposition d'entente avec le Canada. L'importance de cette entente pour nous ainsi que pour nos générations futures fait en sorte qu'il est nécessaire pour nous d'obtenir le point de vue de la population crie avant d'y adhérer. Un enfant né aujourd'hui sera un jeune adulte au jour où arrivera la date de renouvellement de l'entente et la manière dont nous approcherons cette nouvelle relation aura un impact sur la détermination de nos relations futures avec le Canada.

Je vous prierais donc de prendre connaissance de la documentation qui vous sera fournie avec la présente lettre et vous incite à participer aux séances d'information communautaire et au processus référendaire. La nouvelle entente proposée avec le gouvernement canadien a fait l'objet de rencontres du Grand Conseil. Lors de la dernière réunion du Grand Conseil, les chefs représentant les communautés crie, le Grand Chef adjoint et moi-même avons décidé de soumettre cette proposition d'entente au peuple crie. Nous espérons donc vous rencontrer au cours des mois d'août et septembre et prendrons le temps nécessaire de la discussion de ces enjeux avec vous.

Sincèrement vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Matthew Mukash', written in a cursive style.

Grand Chef Matthew Mukash

Letter from Grand Chief Mukash to the Cree Voters in the Canada-Cree New Relationship Agreement Referendum 2007

Kwey Kwey Watchia!

I am writing to inform you of a new proposed relationship between the Cree Nation and Canada. On July 16, 2007, Minister Lawrence Cannon and myself announced that we had come to an agreement on outstanding issues. Under this proposed agreement the Crees will assume many of the responsibilities of the Government of Canada set out in the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA) and we will determine how these are implemented over the next 20 years according to our own priorities. There were outstanding obligations in the JBNQA remaining unimplemented so the Cree leaders over the years have launched a number of lawsuits seeking fulfilment of them. These lawsuits would be dismissed, and the Cree Nation would be given the resources over the next twenty years to fulfill the outstanding obligations themselves. We would be in control of our own priorities and the implementation of federal obligations under the JBNQA in the areas addressed in the proposed New Relationship Agreement.

If the Agreement is approved, there will also be a process to develop a new form of Cree Government that will be decided and set out in a Cree constitution and in a new law of the government of Canada that will recognize certain of its jurisdictions. Moreover, the Government of Quebec will be involved in determining with the Crees, the nature of Cree involvement in regional government.

These are important issues to be decided and for that reason the Cree leadership and the Government of Canada will be coming to the Cree communities to inform you more of the details of this New Relationship Agreement, and to listen to any questions or concerns you may have. The acceptance of this agreement will be determined by you, the Cree beneficiaries of the James Bay and Northern Quebec Agreement. We will host a referendum, and the process will go beyond ballots in the community to going onto the land to collect ballots and allowing for mail-in ballots for those living in or outside Eeyou Istchee. The process will be as inclusive as possible for all Cree beneficiaries who wish to participate, and I encourage you all to participate.

This Agreement sets out how your rights will be implemented over the next 20 years. All rights laid out in the JBNQA will remain after the 20 year period. There are no developments contemplated or proposed in this agreement, it is in relation to outstanding obligations, and a proposed new regional Cree governance structure in Eeyou Istchee.

When we make important decisions such as this one, it is important to ensure that you know what the Agreement contains and what risks, if any, we will face by signing it. Therefore, I encourage you to attend the community consultations on this proposed New Relationship Agreement with Canada. The importance of this Agreement to all of us and to future generations makes it necessary to have an expression of the views of all of the Cree People before we sign it. A child born today will be a young adult when this Agreement is to be renewed, and how we approach this new relationship will impact their ability to decide their future relationship with Canada.

I ask you to read the material provided with this letter and to participate in both the community consultations and the referendum. This New Relationship Agreement with Canada has been the subject of meetings of Council/Board. At the last Council Board, the Cree Chiefs, community representatives, the Deputy Grand Chief, and myself have agreed to put this agreement to the Cree people for your consideration. We look forward to meeting with you in the communities this coming August and September when we will take the time necessary to discuss this matter with you.

Sincerely Yours,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Matthew Mukash', written in a cursive style.

Grand Chief Matthew Mukash